C21 plus

les essentiels

Placer la culture au cœur des villes de soins

CGLU
Cités et Gouvernements Locaux Unis

culture 21
Commission de CGLU

C21 plus

Les Essentiels

Placer la culture au cœur des villes de soins

C21 plus

CGLU
Cités et Gouvernements Locaux Unis

culture 21
Commission de CGLU

SOMMAIRE

INTRODUCTION 4

Domaine 1 : DROITS 8
Champ d'action 1 : Droits culturels 9
Champ d'action 2 : Écosystèmes culturels et créatifs 10
Champ d'action 3 : Expressions culturelles citoyennes, culture communautaire et biens communs 11
Champ d'action 4 : Services, infrastructure et espaces culturels publics 12
Champ d'action 5 : Savoir et information 13

Domaine 2 : COMMUNAUTÉS 16
Champ d'action 6 : Culture, inclusion, cohésion sociale et lutte contre la pauvreté et les inégalités 17
Champ d'action 7 : Culture, santé et bien-être 18
Champ d'action 8 : Culture et éducation 19
Champ d'action 9 : Culture et égalité des genres 20
Champ d'action 10 : Culture, paix, sécurité et vivre-ensemble 21

Domaine 3 : PROSPÉRITÉ 24
Champ d'action 11 : Culture et développement économique local 25
Champ d'action 12 : Industries culturelles et créatives, emploi et moyens d'existence 26
Champ d'action 13 : Travail décent et conditions socio-économiques des artistes et des professionnel·le·s de la culture 27
Champ d'action 14 : Culture et tourisme durable 28
Champ d'action 15 : Culture, numérique et technologie 29

Domaine 4 : TERRITOIRES 32
Champ d'action 16 : Aménagement culturel du territoire 33
Champ d'action 17 : Culture et espaces publics 34
Champ d'action 18 : Patrimoine culturel 35
Champ d'action 19 : Art public et expressions culturelles urbaines 36
Champ d'action 20 : Culture, architecture et design urbain 37

Domaine 5 : NATURE 40
Champ d'action 21 : Culture, paysages, espaces et patrimoine naturels 41
Champ d'action 22 : Culture, agriculture, alimentation et gastronomie 42
Champ d'action 23 : Culture et transition écologique et sociale juste 43
Champ d'action 24 : Culture et changement climatique 44

Domaine 6 : GOUVERNANCE 46
Champ d'action 25 : Stratégies et politiques culturelles 47
Champ d'action 26 : Mise en oeuvre et évaluation des politiques culturelles publiques 48
Champ d'action 27 : Participatiuon citoyenne 49
Champ d'action 28 : Gouvernance collaborative et multiniveaux 50
Champ d'action 29 : Coopération nationale et internacionale 51
Champ d'action 30 : Communication 52

PROCHAINES ÉTAPES 55

INTRODUCTION

La Commission Culture de l'Organisation mondiale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) est une plateforme de villes, d'organisations et de réseaux qui souhaitent apprendre, coopérer et mener des politiques et des programmes en lien avec le rôle de la culture dans le développement durable.

Pour mener à bien ses travaux, la Commission s'appuie sur plusieurs documents fondateurs : l'**Agenda 21 de la Culture** (2004); le document politique **La culture : Quatrième pilier du développement durable** (2010); **Culture 21 Actions** (2015); et la **Charte de Rome** (2020). De plus, la Commission Culture propose divers programmes visant à soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des politiques culturelles : **Villes Leaders**, **Villes Pilotes**, et **Culture 21 Lab**.

Faisant le lien entre le local et le global, CGLU organise les **Sommets Culture**, coordonne le **Prix International CGLU - Ville de Mexico - Culture 21**, et propose des programmes permettant de localiser les ODD à travers de la perspective culturelle, avec notamment le **Guide sur l'Action Locale**, l'**OBS de bonnes pratiques**, et les ateliers des **Sept Clefs**. En termes de plaidoyer, la Commission Culture de CGLU défend l'inclusion de la culture dans les agendas mondiaux, notamment au travers de la campagne **#Culture2030Goal** qui enjoint la communauté internationale impliquée dans l'agenda de développement post-2030 à inclure la culture en tant qu'**Objectif explicite et dédié**.

C21 plus

Afin de rester à la pointe des politiques culturelles locales, la Commission Culture a élaboré un nouvel outil : **Culture 21 Plus**, pensé comme une version actualisée du guide pour la culture dans les villes durables, Culture 21 Actions. Cet outil s'appuie sur les expériences et les leçons tirées de la mise en œuvre de Culture 21 Actions depuis 2015, et prend également en compte les changements qui ont eu lieu depuis, tant au sein des contextes locaux que mondiaux.

L'outil propose un cadre comprenant une série de domaines et de champs d'action qui explorent les liens entre la culture, les droits culturels et d'autres champs de l'action locale, afin de positionner **la culture comme un moteur d'une citoyenneté inclusive et du développement durable des territoires**, et en tant que catalyseur des droits humains et du droit à la ville. Reconnaissant la diversité des contextes dans lesquels se trouvent les villes et autres établissements humains, Culture 21 Plus permet également une approche sur mesure, permettant aux gouvernements locaux et aux communautés de sélectionner des contenus sur la base de leurs caractéristiques et intérêts spécifiques.

LE MODULE « LES ESSENTIELS »

Illustrant la nature adaptable et modulable de Culture 21 Plus, le module « Les Essentiels » a comme objectif de placer **la culture au cœur des villes de soins**. Il a été conçu pour faciliter l'intégration de la culture dans les services de base accessibles à toutes et à tous. Dans une ville de soins, la culture est une composante fondamentale dans la consolidation d'une démocratie locale forte, la construction de communautés plus justes et plus égalitaires et la promotion de la durabilité dans toutes ses formes. La culture est au cœur de cette transformation, dans la mesure où elle traverse l'ensemble des services publics et des secteurs de la société, et peut ainsi soutenir les actions cruciales qui font l'essence d'une ville de soins pour toutes et tous.

Culture 21 Plus : Les Essentiels identifie les actions permettant aux villes et aux communautés de veiller à ce que **le secteur culturel ne laisse personne, aucun lieu, ni aucun quartier, de côté**, et à ce que la participation à la vie culturelle, ainsi que la reconnaissance de la diversité, du patrimoine et des savoirs, contribuent à rendre les villes plus inclusives et plus démocratiques. Cette approche repose sur l'affirmation des droits culturels pour toutes et tous, sur la place centrale des soins, de la solidarité et de la planète et, sur la volonté de bâtir des sociétés plus démocratiques et plus participatives.

Dans cet esprit, Les Essentiels identifie **les actions fondamentales que les villes et les gouvernements locaux et régionaux peuvent adopter** pour placer la culture au cœur de leurs communautés. À partir de ces actions, Les Essentiels permet aux communautés, grâce à un dialogue associant les responsables locaux, les organisations de la société civile, les entreprises privées, les professionnel·le·s de la culture et les habitant·e·s, d'évaluer leurs atouts et leurs besoins, et de concevoir de nouvelles mesures en conséquence. Son langage accessible permet aux participant·e·s d'échanger sur leurs réalités locales et de formuler des propositions concrètes.

LES ESSENTIELS S'ARTICULE AUTOUR DES **SIX DOMAINES QUI COMPOSENT CULTURE 21 PLUS** :



Chaque domaine comprend plusieurs champs d'action thématiques permettant aux communautés locales de mieux comprendre les défis liés à la culture et aux soins, et les aide à les traduire en actions concrètes. La présentation de chaque champ d'action comporte des **exemples illustratifs, des questions et des pistes de réflexions à explorer au niveau local**, afin de favoriser des échanges concrets et ancrés dans leur contexte. Une dernière section permet de résumer les principales conclusions, notamment les atouts locaux et les questions nécessitant un approfondissement.

Nous vous invitons à utiliser cette ressource dans vos villes et vos communautés, individuellement ou en groupe, afin d'améliorer la diversité, l'inclusion et les soins, et de garantir que toutes les personnes résidentes puissent exercer leurs droits culturels. Vous pouvez l'utiliser sous la forme qui correspond le mieux à vos besoins et à vos possibilités. La Commission Culture de CGLU reste disponible pour vous accompagner dans la démarche si nécessaire.


essen
tiels
C21 plus

Domaine 1 : DROITS

Les villes de soins devraient permettre à toutes les personnes résidentes de découvrir, de créer, de partager, de vivre et de protéger les ressources culturelles. Elles peuvent ainsi renforcer la démocratie culturelle.

Champ d'action 1	**Droits culturels**
Champ d'action 2	**Écosystèmes culturels et créatifs**
Champ d'action 3	**Expressions culturelles citoyennes, culture communautaire et biens communs**
Champ d'action 4	**Services, infrastructures et espaces culturels publics**
Champ d'action 5	**Savoirs et information**

CHAMP D'ACTION 1

Droits culturels

Les droits culturels comprennent le droit de tout un·e chacun·e à participer activement à la vie culturelle, ainsi que la prise en compte de la diversité et des inégalités dans la conception des politiques culturelles.

Parmi les exemples de renforcement des droits culturels, on peut citer :

- La manière dont certaines villes ont placé le droit de participer à la vie culturelle au centre de leurs politiques, comme à Rome ;
- L'adoption de chartes locales des droits culturels, comme à Concepción ;
- La manière dont la démocratie participative, à l'échelle des quartiers ou des villes, associe les populations aux décisions relatives aux questions culturelles, comme à Baie-Mahault.

Pour analyser la manière dont les droits culturels sont pris en compte au sein de votre ville ou de votre communauté, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Les politiques et programmes culturels de votre ville font-ils référence à la notion de droits culturels ?	○	○	○
b. L'importance de protéger et de promouvoir la diversité culturelle est-elle reconnue en tant que principe ou en tant qu'objectif de la politique culturelle ?	○	○	○
c. Les obstacles ou difficultés rencontrés par certains groupes pour participer à la vie culturelle ont-ils été analysés ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pouvez-vous décrire un exemple d'initiative ayant contribué à favoriser l'accès à la culture et la participation culturelle des groupes vulnérables ou défavorisés ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 2

Écosystèmes culturels et créatifs

Dans les villes de soins, la culture a besoin d'organisations durables et dynamiques, qui incluent et associent une diversité d'habitant·e·s et qui collaborent et se renforcent mutuellement.

Parmi les exemples de mesures visant à renforcer les organisations et les écosystèmes culturels et créatifs, on peut citer :

- L'adoption de politiques et de stratégies culturelles qui reconnaissent l'interdépendance entre les acteur·rice·s culturel·le·s, les espaces et les habitant·e·s, comme c'est par exemple le cas du Plan culturel adopté par Washington DC ;
- Le soutien aux initiatives culturelles émergentes, avec une attention particulière accordée aux groupes vulnérables ou défavorisés, comme le montre le Design Hub de Santa Fe ;
- La promotion de collaborations entre les grandes organisations artistiques et les initiatives sociales et culturelles de moindre envergure, comme l'illustre la Charte de coopération culturelle de Lyon.

Pour analyser le soutien existant aux écosystèmes culturels et créatifs au sein de votre ville ou de votre communauté, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Existe-t-il des dispositifs de soutien aux projets culturels émergents visant à les rendre économiquement viables (formations spécifiques, espaces de travail partagés, festivals, etc.) ?	○	○	○
b. La diversité des expressions culturelles est-elle prise en compte dans le soutien apporté aux projets culturels ?	○	○	○
c. Des mesures ont-elles été prises pour encourager la collaboration entre les initiatives culturelles traditionnelles et contemporaines, ou entre grandes et petites institutions culturelles ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple d'initiative ayant contribué à renforcer les écosystèmes culturels et créatifs dans une démarche inclusive et/ou attentive à la diversité ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 3

Expressions culturelles citoyennes, culture communautaire et biens communs

Dans leur vie quotidienne, citoyen·ne·s, habitant·e·s et groupes divers créent de nombreuses activités et expressions culturelles qui enrichissent la vie culturelle de leurs quartiers, de leurs communes et de leurs villes. Ces expressions culturelles méritent d'être reconnues, protégées et soutenues.

Parmi les exemples de reconnaissance, de protection et de soutien des expressions culturelles citoyennes, on peut citer :

- La promotion de réseaux reliant les initiatives communautaires qui encouragent la participation culturelle à travers l'éducation et la médiation, comme le Réseau des arts et des pratiques culturelles de Medellín ;
- La promotion de projets culturels participatifs qui favorisent la créativité citoyenne et l'utilisation collective des espaces publics, comme l'École des communs de Dakar ;
- Le recours à des stratégies ou des programmes de médiation culturelle visant à réduire la distance entre les acteur·rice·s culturel·le·s et les groupes les plus éloignés des activités culturelles institutionnelles, comme à Longueuil et à New York.

Pour analyser le soutien aux expressions culturelles citoyennes existant au sein de votre ville ou de votre communauté, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Existe-t-il des initiatives visant à encourager ou à reconnaître la participation des habitant·e·s à des activités culturelles amateures ?	○	○	○
b. Les projets culturels lancés par des groupes locaux ou des communautés locales sont-ils reconnus et soutenus ?	○	○	○
c. Les pratiques culturelles traditionnelles ou informelles impliquant les habitant·e·s sont-elles suffisamment reconnues ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple d'initiative ayant contribué à reconnaître, protéger ou soutenir les expressions culturelles citoyennes ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 4

Services, infrastructures et espaces culturels publics

Les villes de soins devraient proposer des services culturels accessibles et décentralisés, notamment des bibliothèques, des centres communautaires, des musées et d'autres équipements et dispositifs de soutien. Ces lieux et initiatives devraient être ouverts et tenir compte d'une diversité de besoins, de demandes et d'expressions, en particulier lorsqu'il s'agit de groupes sous-représentés, marginalisés et/ou vulnérables.

Parmi les exemples de services, d'équipements et d'espaces culturels publics inclusifs et accessibles, on peut citer :

- Les stratégies visant à améliorer l'offre d'équipements culturels publics, en les rendant accessibles, notamment dans les quartiers périphériques, et en développant de nouvelles activités associant les habitant·e·s, comme l'illustrent les bibliothèques de Montréal ou les cinémas de Rio de Janeiro ;
- La participation d'artistes à la conception d'espaces attractifs favorisant une participation inclusive, comme l'initiative de Surakarta associant des artistes à l'aménagement d'aires de jeux pour les enfants ;
- Le développement d'infrastructures culturelles qui reconnaissent la culture locale et sa diversité et encouragent la participation, telles que les Fabriques d'arts et de métiers (Faros), de la Ville de Mexico.

Pour analyser les services, équipements et espaces culturels publics de votre ville ou de votre communauté, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Les services et équipements culturels de base sont-ils généralement accessibles à l'ensemble des habitant·e·s ?	○	○	○
b. Des initiatives ont-elles été adoptées au cours des deux dernières années pour renforcer l'inclusion et la diversité dans les services et équipements culturels ?	○	○	○
c. Les habitant·e·s peuvent-ils exprimer leurs besoins et leurs intérêts concernant la gestion des équipements culturels et les activités qui y sont proposées ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple d'initiative ayant contribué à améliorer les services, équipements et espaces culturels publics ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 5

Savoirs et information

L'accès à des informations et des savoirs pluralistes, l'existence de diverses sources d'information (notamment les médias, les organisations indépendantes et les institutions liées à la connaissance, telles que les bibliothèques, les archives ou les musées), la reconnaissance et la diffusion des savoirs autochtones lorsqu'ils sont pertinents, ainsi que la capacité d'interpréter les contenus médiatiques avec un regard critique font partie intégrante de la vie culturelle.

Parmi les exemples de mesures contribuant à rendre l'information et les connaissances accessibles et pluralistes, on peut citer :

- Le développement d'équipements culturels visant en particulier à favoriser l'accès aux connaissances et l'acquisition de compétences numériques, comme le centre de culture libre de Roeselare ;
- La conception d'initiatives culturelles étroitement liées à l'exercice de la liberté d'expression et d'autres droits humains, comme la bibliothèque de la liberté d'expression de Malmö ;
- La promotion de la recherche et de l'évaluation dans le champ culturel afin d'améliorer l'élaboration des politiques publiques, comme le montrent les travaux de l'Union des municipalités de Marmara.

Pour analyser la qualité et la centralité de l'information et des connaissances dans la vie culturelle de votre ville ou de votre communauté, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Des mesures ont-elles été adoptées pour renforcer les compétences numériques et l'éducation aux médias des habitant·e·s ?	○	○	○
b. Existe-t-il un écosystème médiatique pluraliste permettant aux habitant·e·s de s'informer sur diverses initiatives culturelles ?	○	○	○
c. Des organisations indépendantes, des universités ou d'autres organismes réalisent-ils des évaluations et des études dans le domaine culturel ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pouvez-vous décrire un exemple d'initiative ayant contribué à favoriser l'accès à la culture et la participation culturelle des groupes vulnérables ou défavorisés ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?




essen
tiels
C21 plus



Domaine 2 : COMMUNAUTÉS

Les villes de soins devraient mobiliser le potentiel de la culture pour renforcer la cohésion sociale et l'inclusion, et relever les défis locaux, contribuant ainsi à bâtir des communautés plus durables et plus solides.

Champ d'action 6	**Culture, inclusion, cohésion sociale et lutte contre la pauvreté et les inégalités**
Champ d'action 7	**Culture, santé et bien-être**
Champ d'action 8	**Culture et éducation**
Champ d'action 9	**Culture et égalité des genres**
Champ d'action 10	**Culture, paix, sécurité et vivre-ensemble**

CHAMP D'ACTION 6

Culture, inclusion, cohésion sociale et lutte contre la pauvreté et les inégalités

Lorsqu'elle intègre des considérations d'équité et un engagement en faveur de l'inclusion, la participation culturelle peut renforcer le pouvoir d'agir des personnes menacées d'exclusion ou confrontées à des inégalités sociales, économiques et culturelles, et favoriser des sociétés plus cohésives.

Parmi les exemples de mesures visant à favoriser l'inclusion et la cohésion à travers la participation culturelle, on peut citer :

- La conception de programmes favorisant l'accès et la participation à la vie culturelle des groupes défavorisés, comme le programme d'apprentissage tout au long de la vie mis en place par Suwon pour garantir les droits culturels des personnes en situation de handicap, ou encore les activités et services divers proposés par Paris pour faciliter leur accès et leur participation à la culture ;
- L'adoption de mesures et la mise en place de partenariats visant à faciliter l'accès à la culture des groupes qui fréquentent rarement les activités culturelles institutionnelles, comme le projet Ensaio geral de Lisbonne ;
- La décentralisation des activités culturelles vers les zones insuffisamment desservies afin de permettre l'accès de toutes et tous à la culture, comme à São Paulo ou Jinju.

Pour analyser la manière dont les politiques et projets de votre ville ou de votre communauté relient la culture, la santé et le bien-être, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Des objectifs d'inclusion et de cohésion sociales ont-ils été intégrés aux politiques et programmes culturels locaux ?	○	○	○
b. Existe-t-il des mesures favorisant la participation à la vie culturelle des personnes ou des groupes défavorisés, vulnérables ou menacés d'exclusion ?	○	○	○
c. Existe-t-il des programmes de formation permettant aux professionnel·le·s de la culture (artistes, responsables culturels, personnes chargées des politiques culturelles, etc.) de comprendre les inégalités sociales et d'y répondre ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple d'initiative culturelle ayant contribué à renforcer la cohésion sociale (par exemple, collaborations intergénérationnelles ou entre communautés, reconnaissance mutuelle et dialogue, possibilités de participation collective aux activités culturelles, etc.) ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 7

Culture, santé et bien-être

La participation aux activités culturelles contribue souvent au bien-être des personnes et peut avoir des effets positifs sur leur santé physique et mentale. En prenant en compte la santé et le bien-être, les programmes culturels peuvent favoriser des sociétés davantage tournées vers les soins.

Parmi les exemples de mesures reliant culture, santé et bien-être, on peut citer :

- La conception de projets associant les secteurs de la culture et de la santé pour favoriser le bien-être des participant·e·s, tels que l'approche communautaire HEAL adoptée à Louisville ou le projet proposant des activités artistiques dans des établissements de santé mené à Londres avec l'English National Orchestra ;
- L'intégration des facteurs culturels au sein des stratégies locales relatives à la santé, au bien-être et aux soins, comme à San José, où les stratégies de prévention des grossesses précoces ont intégré l'accès à la culture pour la jeunesse et plus particulièrement les adolescentes ;
- L'adaptation des stratégies et programmes de santé visant à reconnaître la diversité culturelle, comme, par exemple, les centres Qullañ Uta de La Paz, qui proposent aux habitant·e·s des informations et orientations diverses sur la médecine traditionnelle.

Pour analyser la manière dont les politiques et projets de votre ville ou de votre communauté relient la culture, la santé et le bien-être, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. La contribution de la participation culturelle au bien-être est-elle reconnue ?	○	○	○
b. Des initiatives de collaboration entre professionnel·le·s et organisations des secteurs de la culture et de la santé ont-elles été mises en place ?	○	○	○
c. Les politiques et programmes culturels tiennent-ils compte de la santé et du bien-être des artistes et des professionnel·le·s de la culture (effets des conditions de financement sur la santé mentale, blessures ou problèmes de santé particuliers liés aux carrières artistiques, etc.) ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple de projet ayant établi des liens entre culture, santé et bien-être ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 8

Culture et éducation

Les écoles, les établissements secondaires et les universités, ainsi que d'autres initiatives éducatives (clubs infantiles et jeunesse, associations de loisirs, centres d'éducation des adultes, etc.), offrent d'excellents cadres pour accéder à la culture, développer des compétences artistiques et élargir des connaissances culturelles. Les organisations culturelles (musées, théâtres, bibliothèques, associations, plateformes en ligne, etc.) peuvent également proposer des activités éducatives.

Parmi les exemples de mesures reliant la culture et l'éducation, on peut citer :

- L'intégration des arts et de la culture dans les programmes scolaires ou les activités régulières dispensées par les établissements d'enseignement, comme dans le programme Créateurs en résidence de Barcelone ;
- La conception d'activités éducatives par les organisations culturelles, telles que l'ensemble d'activités éducatives et culturelles dans l'espace public proposées par le Musée municipal de Novossibirsk afin de favoriser l'accès de toutes et tous ;
- L'intégration des connaissances traditionnelles, de la diversité culturelle et du dialogue interculturel au sein des espaces éducatifs, tel que dans le programme « Werken escolar » de transmission des savoirs mapuches au sein des écoles et des communautés, développé à Talca, ou encore les programmes éducatifs et artistiques de Yopougon.

Pour analyser la manière dont les politiques et projets de votre ville ou de votre communauté relient la culture et l'éducation, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Les politiques culturelles locales comprennent-elles des objectifs liés à l'éducation (des enfants, des jeunes, des adultes, etc.) ?	○	○	○
b. Les politiques ou programmes éducatifs locaux comportent-ils des objectifs et des activités liés à la culture (créativité, diversité, patrimoine, etc.) ?	○	○	○
c. La plupart des organisations culturelles ont-elles développé des activités éducatives ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple de projet ayant établi des liens entre culture et éducation ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 9

Culture et égalité des genres

Dans une ville ou une communauté basée sur les soins, les politiques et programmes culturels doivent s'engager à garantir une participation égale des femmes et des hommes à la vie culturelle et à prendre des mesures pour favoriser l'égalité des genres et combattre les discriminations.

Parmi les exemples de mesures reliant culture et égalité des genres, on peut citer :

- L'élaboration de stratégies et de politiques intégrant des objectifs d'égalité des genres dans la politique culturelle, en s'attaquant aux obstacles à la participation culturelle et en favorisant le leadership féminin, comme l'illustrent les politiques culturelles de Montevideo basées sur une approche d'égalité des genres ;
- L'adoption de programmes ou d'initiatives visant à promouvoir la participation et la visibilité des femmes dans la vie culturelle, comme le projet EQ-Equaliser d'Adélaïde ;
- La promotion d'activités et de manifestations culturelles en tant qu'espaces de sensibilisation à l'égalité des genres, telles que l'initiative WOW – Women of the World, promue par le British Council dans des villes comme Karachi.

Pour analyser la manière dont les politiques et projets de votre ville ou de votre communauté favorisent l'égalité des genres et la non-discrimination dans le champ culturel, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Les politiques culturelles locales comprennent-elles des objectifs ou des activités liés à l'égalité des genres ?	○	○	○
b. Des projets culturels ont-ils contribué à sensibiliser aux inégalités et aux discriminations fondées sur le genre ?	○	○	○
c. Des études sont-elles réalisées ou des données statistiques sont-elles régulièrement recueillies sur la participation des femmes à la vie culturelle ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple de projet ayant établi des liens entre culture et égalité des genres ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 10

Culture, paix, sécurité et vivre-ensemble

Les villes de soins devraient reconnaître les conflits et tensions existant sur le territoire, et chercher à les apaiser par le dialogue, la médiation et d'autres moyens. La sphère culturelle peut constituer un espace de négociation des tensions et de recherche de solutions.

Parmi les exemples de mesures reliant culture, paix et vivre-ensemble, on peut citer :

- L'intégration d'une dimension culturelle dans les stratégies locales de prévention de la violence et de renforcement du tissu social, comme le projet Culture en mouvement de Ciudad Juárez ;
- La promotion de la communication interculturelle et de la médiation visant à favoriser la compréhension mutuelle et à créer des espaces de rencontre, comme à Douala, qui valorise le festival Ngondo des peuples côtiers camerounais, ainsi que d'autres activités visant à reconnaître les peuples Sawa et à promouvoir le vivre-ensemble ; et
- La promotion d'expressions et d'activités culturelles visant à favoriser la compréhension mutuelle et à renforcer les valeurs du vivre-ensemble, comme l'illustre le soutien d'Incheon à un film documentaire sensibilisant à la diversité culturelle internationale.

Pour analyser la manière dont les politiques et projets de votre ville ou de votre communauté relient culture, paix, sécurité et vivre-ensemble, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Des artistes ou des organisations culturelles ont-ils participé à des programmes ou initiatives visant à résoudre des conflits locaux et à favoriser la coexistence pacifique ?	○	○	○
b. Existe-t-il des collaborations entre les organisations culturelles et celles qui œuvrent dans des domaines tels que les droits humains ou la paix ?	○	○	○
c. L'importance du dialogue interculturel est-elle reconnue ?	○	○	○

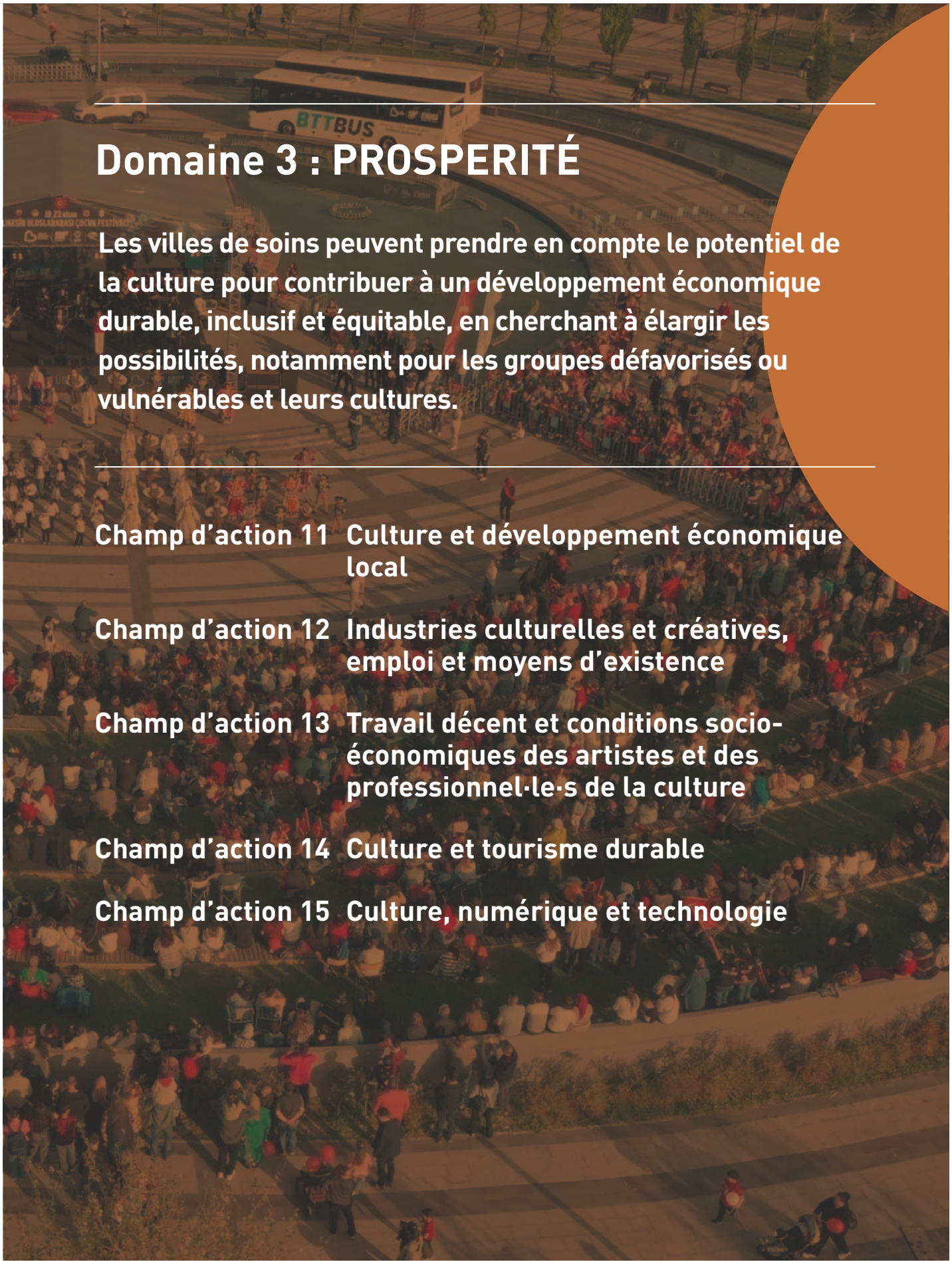
À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple de projet ayant établi des liens entre culture, paix et vivre-ensemble ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?




essen
tiels
C21 plus



Domaine 3 : PROSPERITÉ

Les villes de soins peuvent prendre en compte le potentiel de la culture pour contribuer à un développement économique durable, inclusif et équitable, en cherchant à élargir les possibilités, notamment pour les groupes défavorisés ou vulnérables et leurs cultures.

Champ d'action 11	**Culture et développement économique local**
Champ d'action 12	**Industries culturelles et créatives, emploi et moyens d'existence**
Champ d'action 13	**Travail décent et conditions socio-économiques des artistes et des professionnel·le·s de la culture**
Champ d'action 14	**Culture et tourisme durable**
Champ d'action 15	**Culture, numérique et technologie**

CHAMP D'ACTION 11

Culture et développement économique local

Dans de nombreuses villes et communautés, les initiatives, lieux et événements culturels ont une dimension économique importante. Dans ces contextes, il convient de trouver un équilibre entre les objectifs culturels et économiques, et de mettre en œuvre des stratégies qui améliorent les perspectives des groupes vulnérables, tout en réduisant au minimum les effets négatifs potentiels sur les communautés locales.

Parmi les exemples de mesures intégrant la culture dans des démarches inclusives de développement économique local, on peut citer :

- L'élaboration de stratégies locales intégrant les activités culturelles au développement économique durable, comme le projet de Ville créative de Ségou, qui a mobilisé les parties prenantes publiques et privées et contribué à améliorer les moyens de subsistance des artistes au niveau local ;
- La prise en compte des risques de gentrification et des inégalités liés au tourisme culturel et à la régénération urbaine, comme dans le projet Kangkangee Arts Village de Busan, qui associe préservation du patrimoine, développement économique et participation communautaire ;
- L'adoption de mesures garantissant que les revenus du tourisme culturel sont réinvestis dans les activités culturelles communautaires et minoritaires, comme le projet « Faire de Hoi An une Ville Culturelle ».

Pour analyser la manière dont les politiques et projets de votre ville ou de votre communauté associent culture et développement économique local de façon inclusive, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Les professionnel·le·s et organisations de la culture ont-ils participé à la conception des stratégies locales de développement économique ?	○	○	○
b. Existe-t-il des stratégies ou plans spécifiques tenant compte des caractéristiques économiques et des modèles d'activité particuliers des initiatives culturelles et créatives ?	○	○	○
c. Des mesures ont-elles été adoptées pour limiter les effets négatifs de la gentrification autour des événements et équipements culturels ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple des liens entre culture et développement économique inclusif ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 12

Industries culturelles et créatives, emploi et moyens d'existence

Les activités culturelles peuvent être une source d'emploi et procurer des revenus durables aux artistes, ainsi qu'aux professionnel·le·s de l'artisanat et de la culture.

Parmi les exemples de mesures visant à favoriser l'emploi et les moyens de subsistance autour d'activités culturelles, on peut citer :

- La mise en place de programmes de formation ou de perfectionnement professionnel dans les champs des arts et de la culture, comme l'école-atelier de formation à la restauration créée à Puebla ;
- Le soutien au développement des compétences, à la diversification des modèles économiques et au renforcement de la durabilité et de la résilience des professionnel·le·s de la culture issu·e·s de groupes défavorisés, comme le projet mené à Kütahya pendant la pandémie de Covid-19 dans le but de développer le capital humain des femmes-artisans ;
- L'intégration d'activités culturelles dans des initiatives de régénération urbaine visant à favoriser l'emploi inclusif et les moyens de subsistance, comme dans le projet ayant permis de redynamiser le centre historique de Montmagny après la fermeture du principal employeur de la ville.

Pour analyser la manière dont les politiques et projets de votre ville ou de votre communauté mettent en lien les industries culturelles, l'emploi et les moyens d'existence, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Existe-t-il des dispositifs de formation, de perfectionnement professionnel ou de conseil aux entreprises pour les personnes souhaitant travailler dans les secteurs culturels et créatifs ?	○	○	○
b. Existe-t-il des mécanismes de financement adaptés aux personnes souhaitant créer ou développer leurs projets créatifs ?	○	○	○
c. Des mesures ont-elles été adoptées pour soutenir la protection et le développement des métiers et artisanats traditionnels, et leur permettre d'innover ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple des liens qui existent entre la culture et l'emploi inclusif ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 13

Travail décent et conditions socio-économiques des artistes et des professionnel·le·s de la culture

Les politiques locales devraient évaluer si les conditions de travail des artistes et des professionnel·le·s de la culture sont adéquates, et prendre les mesures nécessaires, de manière à favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, et à répondre aux besoins particuliers des personnes les plus vulnérables.

Parmi les exemples visant à promouvoir le travail décent et de bonnes conditions socio-économiques pour les artistes et les professionnel·le·s de la culture, on peut citer :

- Le soutien aux artistes et professionnel·le·s de la culture, en particulier en situation de vulnérabilité, tel que l'ensemble de mesures adoptées par Bruxelles pour faire face à la pandémie de Covid-19 ;
- Le développement de programmes et de projets culturels permettant aux artistes et professionnel·le·s des secteurs informels de formaliser leurs activités, comme l'illustre le centre culturel de la Fábrica Imbabura, créé à Antonio Ante ;
- La mise en place de formations en gestion culturelle pour les professionnel·le·s débutant·e·s ou expérimenté·e·s, notamment en matière de gestion de projet et de conditions de travail, comme les initiatives de Gunsan visant à relancer des activités culturelles économiques dans des établissements commerciaux.

Pour analyser la manière dont les politiques et les projets de votre ville ou de votre communauté contribuent à améliorer les conditions de travail et les conditions socio-économiques des artistes et des professionnel·le·s de la culture, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Des mesures ont-elles été adoptées pour améliorer les conditions de travail des professionnel·le·s de la culture, et veiller à ce qu'elles soient adéquates ?	○	○	○
b. Les associations professionnelles, les syndicats et autres groupes réunissant des artistes et professionnel·le·s de la culture bénéficient-ils d'un soutien ?	○	○	○
c. Existe-t-il des dispositifs d'information ou de formation sur les conditions de travail à destination des artistes et des professionnel·le·s de la culture ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple de prise en compte et d'amélioration des conditions de travail des artistes et des professionnel·le·s de la culture ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 14

Culture et tourisme durable

Les pratiques, lieux et événements culturels peuvent attirer les touristes. Toutefois, lorsque les stratégies touristiques locales intègrent des aspects culturels, elles devraient également respecter les intérêts, les besoins et la diversité des communautés locales et des acteur·rice·s culturel·le·s.

Parmi les exemples de mesures permettant d'aborder les liens entre la culture et le tourisme de façon durable et respectueuse, on peut citer :

- La participation des communautés locales et la représentation de leur diversité culturelle dans la conception des stratégies de tourisme durable, comme dans les initiatives menées en Abitibi-Témiscamingue ;
- L'intégration du patrimoine culturel aux stratégies touristiques locales, en reconnaissant la valeur et la diversité des éléments culturels traditionnels, et en favorisant des possibilités d'emploi inclusif, comme l'illustre la Route du patrimoine d'Inanda à eThekwini ;
- L'adoption d'outils de planification et d'évaluation tenant compte de la dimension culturelle du tourisme et de ses impacts, et reposant sur des partenariats solides établis avec les organisations culturelles, comme par exemple les stratégies en matière de culture et de tourisme adoptées par Tequila.

Pour analyser dans quelle mesure la culture est correctement intégrée au tourisme durable, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Les stratégies touristiques sont-elles élaborées avec la participation des habitant·e·s et des acteur·rice·s culturel·le·s locaux·ales ?	○	○	○
b. Les stratégies et programmes touristiques reconnaissent-ils la diversité culturelle locale, les expressions et identités culturelles non dominantes ?	○	○	○
c. Des mesures ont-elles été prises pour que les revenus générés par l'attractivité touristique soient réinvestis dans le secteur culturel, en particulier dans des initiatives minoritaires ou communautaires ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple de prise en compte des aspects culturels dans les stratégies et programmes touristiques ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 15

Culture, numérique et technologie

L'environnement numérique et les technologies mobiles peuvent offrir des possibilités d'améliorer la production, la diffusion et l'accès culturels, à condition d'être utilisés de manière inclusive et de reconnaître la diversité.

Parmi les exemples de mesures facilitant le développement culturel par le numérique et la technologie, on peut citer :

- La mise en place de collaborations entre les secteurs éducatif et culturel visant à améliorer un accès inclusif à la culture grâce au numérique, comme le programme Circuit de Braga ;
- L'identification de possibilités de favoriser l'emploi dans les industries culturelles et numériques de manière inclusive, comme à Guadalajara ;
- L'adoption de stratégies favorisant un accès inclusif à la culture grâce au numérique, comme l'illustre le Plan de « Culture numérique » adopté par Peñalolén pendant la pandémie de Covid-19.

Pour analyser la manière dont la culture, le numérique et la technologie ont été intégrés au service du bien commun, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Des mesures ont-elles été prises pour réduire les inégalités sociales d'accès aux outils numériques (ordinateurs publics ou autres outils numériques, formations aux compétences numériques, etc.) ?	○	○	○
b. Les organisations culturelles proposent-elles un accès en ligne à leurs activités et ressources culturelles ?	○	○	○
c. Existe-t-il des programmes de soutien aux artistes et aux professionnel·le·s de la culture souhaitant développer des projets numériques ?	○	○	○

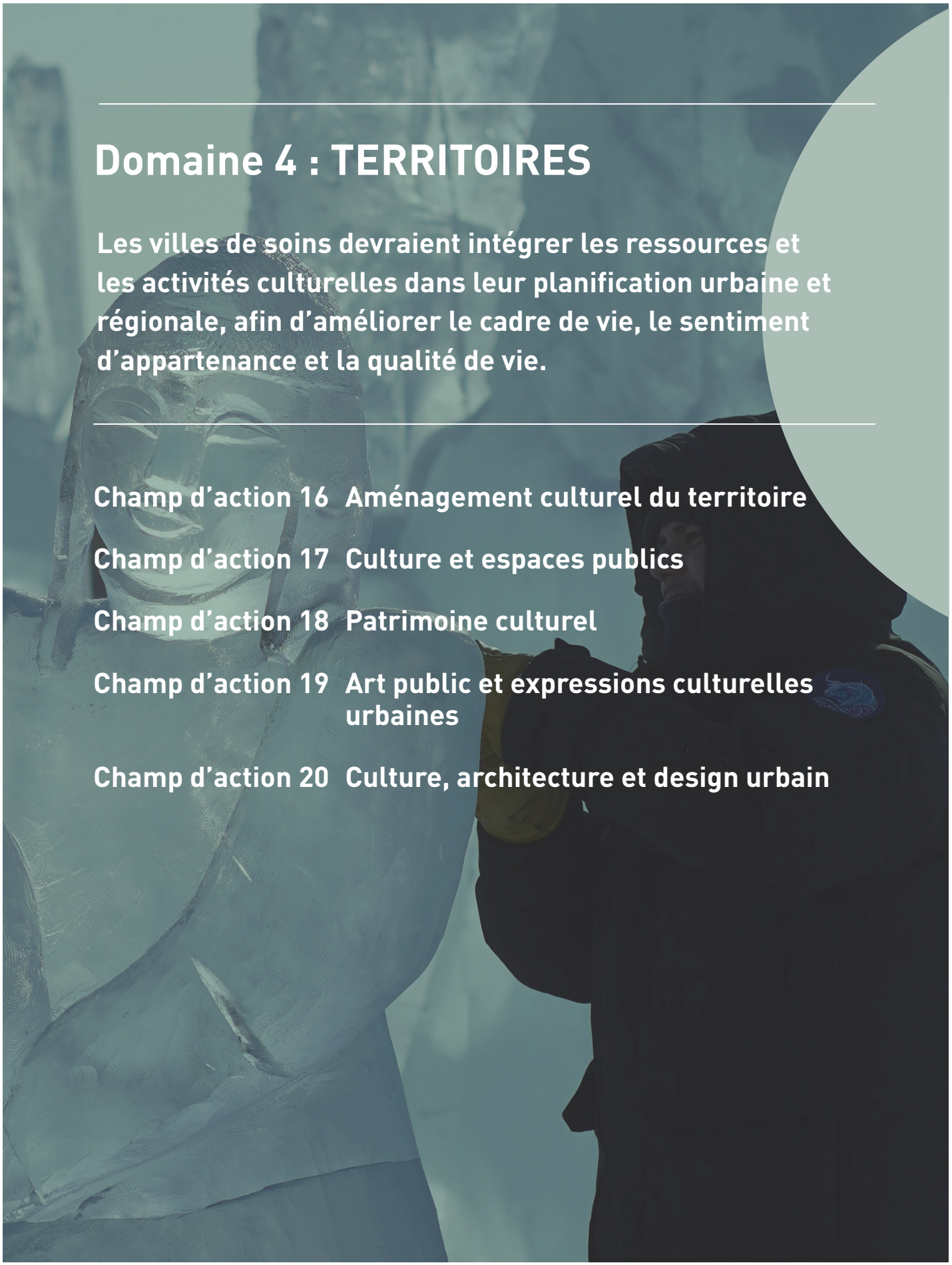
À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple de contribution des technologies numériques et mobiles aux droits culturels et au développement culturel ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?




C21 plus



Domaine 4 : TERRITOIRES

Les villes de soins devraient intégrer les ressources et les activités culturelles dans leur planification urbaine et régionale, afin d'améliorer le cadre de vie, le sentiment d'appartenance et la qualité de vie.

Champ d'action 16 Aménagement culturel du territoire

Champ d'action 17 Culture et espaces publics

Champ d'action 18 Patrimoine culturel

Champ d'action 19 Art public et expressions culturelles urbaines

Champ d'action 20 Culture, architecture et design urbain

CHAMP D'ACTION 16

Aménagement culturel du territoire

Lors de l'élaboration des plans de développement urbain et régional, il convient d'associer la participation citoyenne, de tenir compte des aspects culturels et d'adopter des mesures pour protéger les ressources culturelles menacées. Ces plans devraient également prendre en compte les inégalités d'accès à la culture.

Parmi les exemples de mesures visant à intégrer la culture dans la planification territoriale, on peut citer :

- La reconnaissance des ressources culturelles comme des atouts majeurs du développement urbain, clairement prises en compte dans les dispositifs de planification locale, comme à Hamilton ;
- La décentralisation des équipements culturels en réponse aux demandes des habitant·e·s des quartiers, comme les centres culturels régionaux créés à Belo Horizonte ;
- L'adoption de mesures garantissant l'accès aux activités culturelles grâce à des transports publics adaptés, comme pour le festival culturel Mazu à Taichung.

Pour analyser la manière dont la planification territoriale de votre ville ou de votre communauté intègre les aspects culturels, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Les plans de développement locaux ou régionaux reconnaissent-ils le patrimoine culturel matériel et immatériel et prennent-ils en compte les aspects culturels ?	○	○	○
b. Des mesures ont-elles été adoptées pour garantir l'égalité territoriale d'accès à la culture, en réduisant les déséquilibres entre quartiers ou territoires ?	○	○	○
c. Existe-t-il des mécanismes favorisant la participation citoyenne à la planification locale, notamment pour aider à cartographier les ressources culturelles pertinentes ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple de prise en compte de la culture dans la planification urbaine ou régionale ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 17

Culture et espaces publics

Les espaces publics, notamment les rues, les places, les équipements publics et autres lieux, peuvent accueillir l'accès et la participation aux activités culturelles. Ils devraient être inclusifs et refléter la diversité des histoires et des identités.

Parmi les exemples de mesures reliant la culture aux espaces publics, on peut citer :

- La création de nouveaux espaces publics favorisant l'accès à la culture, notamment pour les groupes laissés de côté, comme le projet Arkopolis destiné aux jeunes d'Elefsina ;
- L'utilisation des équipements publics, des espaces ouverts et d'autres lieux accessibles pour présenter une diversité d'activités et de contenus culturels, comme l'illustrent les politiques de Xi'an visant à assurer l'accès de toutes et tous à la culture ;
- La création d'espaces publics dédiés à la valorisation des différents patrimoines et récits ayant contribué à construire la ville, comme dans le projet « Esprit d'Enterprise » du Grand Dandenong ou le MIRA de Krasnoïarsk.

Pour analyser la manière dont l'espace public enrichit la vie culturelle de votre ville ou de votre communauté, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Les espaces publics accueillent-ils fréquemment des activités culturelles formelles et informelles, de manière accessible et inclusive pour la plupart des habitant·e·s ?	○	○	○
b. Des mesures ont-elles été adoptées pour que les monuments et les noms de lieux tiennent compte de différentes sensibilités et histoires, notamment celles des femmes ?	○	○	○
c. Des mesures ont-elles été prises pour transformer des espaces ou infrastructures abandonnés ou inutilisés en espaces culturels ?	○	○	○

A partir de vuestras reflexiones, os invitamos a considerar las siguientes preguntas:

Pourriez-vous décrire un exemple de contribution de l'espace public à des objectifs culturels ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 18

Patrimoine culturel

L'identification, la protection, la transmission et l'utilisation durables du patrimoine culturel matériel et immatériel sont fondamentales pour des villes et des communautés de soins durables. Les citoyen·ne·s et les habitant·e·s devraient participer activement aux mesures qui y sont associées.

Parmi les exemples de mesures pertinentes concernant le patrimoine culturel, on peut citer :

- L'adoption de plans intégrés de gestion du patrimoine culturel conciliant protection des biens historiques et usages et besoins contemporains, comme le Plan intégré de gestion du patrimoine mondial de Ratisbonne ;
- L'adoption de politiques et de plans globaux intégrant les dimensions culturelles, économiques et sociales de la protection et de la promotion de la vie dans les centres historiques, comme dans la politique culturelle de Tunis ;
- La mise en place de programmes destinés à préserver et à diffuser les mémoires et les passés complexes, en les intégrant aux activités éducatives et culturelles, comme le Bureau des Droits Humains de Constitution Hill dans le Gauteng.

Pour analyser la manière dont votre ville ou votre communauté reconnaît, protège et transmet le patrimoine culturel matériel et immatériel, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Des mesures ont-elles été adoptées pour protéger le patrimoine matériel et immatériel de valeur, notamment au moyen d'inventaires ou de cartes du patrimoine permettant d'orienter les politiques publiques ?	○	○	○
b. Existe-t-il des programmes de transmission du patrimoine culturel immatériel entre les générations ?	○	○	○
c. Les mémoires et les histoires des différentes communautés et groupes (minorités ethniques, personnes migrantes, peuples autochtones, femmes, etc.) sont-ils correctement représentés au sein des institutions patrimoniales, telles que les musées ou les archives ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple de gestion du patrimoine culturel matériel ou immatériel ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 19

Art public et expressions culturelles urbaines

Les expressions artistiques et culturelles, notamment les sculptures, l'art de rue et d'autres formes créatives, peuvent contribuer à rendre le cadre de vie plus attrayant, plus représentatif des communautés et plus sûr, notamment dans les rues, sur les places, dans les transports publics et au sein d'autres espaces ouverts.

Parmi les exemples d'initiatives liées à l'art public et aux expressions culturelles urbaines, on peut citer :

- La promotion d'activités participatives relevant de l'art urbain visant à améliorer l'environnement local, à renforcer l'appropriation communautaire et à refléter la diversité, comme lors de la Semaine de l'art d'Oulan-Bator ou le projet Kufa Urban Art d'Esch-sur-Alzette ;
- La promotion des centres urbains et d'autres lieux en tant qu'espaces d'accès à diverses expressions culturelles, telle que l'initiative Flash Forward menée par Melbourne dans ses ruelles créatives ;
- L'amélioration de la qualité du cadre de vie, notamment au sein des quartiers défavorisés, à travers la programmation d'activités participatives associant les communautés locales à des démarches créatives qui reflètent les cultures traditionnelles, comme dans le programme Kampung Thématique de Semarang.

Pour analyser la manière dont l'art public et les expressions culturelles urbaines sont encouragés pour améliorer la vie au sein de votre ville ou de votre communauté, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Existe-t-il des plans ou des initiatives visant à améliorer et à protéger l'art public existant au sein de la ville ou de la région ?	○	○	○
b. Des mesures ont-elles été prises pour associer les communautés locales aux projets d'art urbain ou public, afin de refléter leurs points de vue et leurs histoires, et de favoriser leur appropriation ?	○	○	○
c. Existe-t-il d'autres mesures visant à améliorer le cadre de vie (rues, places, espaces vacants, transports publics, etc.) au moyen d'expressions artistiques ou créatives permanentes ou temporaires ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple de promotion et de gestion de l'art public et des expressions culturelles urbaines ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 20

Culture, architecture et design urbain

Les gouvernements locaux et autres parties prenantes locales devraient s'engager en faveur d'une architecture et d'un design urbain de qualité, intégrant les particularités locales (styles architecturaux traditionnels et matériaux locaux, par exemple), dans une perspective d'accessibilité et d'inclusion, et encourageant la participation communautaire.

Parmi les exemples d'initiatives reliant la culture, l'architecture et le design urbain, on peut citer :

- La réalisation d'inventaires ou de cartographies du patrimoine architectural visant à orienter des politiques associant patrimoine matériel et immatériel et régénération urbaine, comme dans les initiatives de Naplouse qui a pour but de préserver et de développer son centre historique ;
- L'adoption de lignes directrices garantissant que le renouvellement du paysage urbain respecte la culture locale, ainsi que les principes d'accessibilité et d'inclusion, comme le font par exemple les mesures prises à Taipei visant à transformer le paysage urbain grâce à des partenariats public-privé et la mise en place d'aires de jeux inclusives ;
- La préservation et l'actualisation des techniques architecturales traditionnelles en matière de restauration du bâti historique, comme dans le projet de régénération et de transformation urbaines de la vallée culturelle de Mevlana, à Konya.

Pour analyser la manière dont la culture, l'architecture et le design urbain sont intégrés au sein de votre ville ou de votre communauté, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. La valeur de l'architecture traditionnelle ancrée dans le contexte local (matériaux, techniques, savoirs associés, etc.) est-elle reconnue ?	○	○	○
b. Existe-t-il des programmes ou mécanismes favorisant une architecture et un design urbain de qualité, en lien avec le bien-être de la population, la durabilité environnementale et la participation communautaire ?	○	○	○
c. Des mesures ont-elles été adoptées pour rendre les nouveaux bâtiments et projets d'aménagement urbain accessibles et inclusifs pour toutes et tous ?	○	○	○

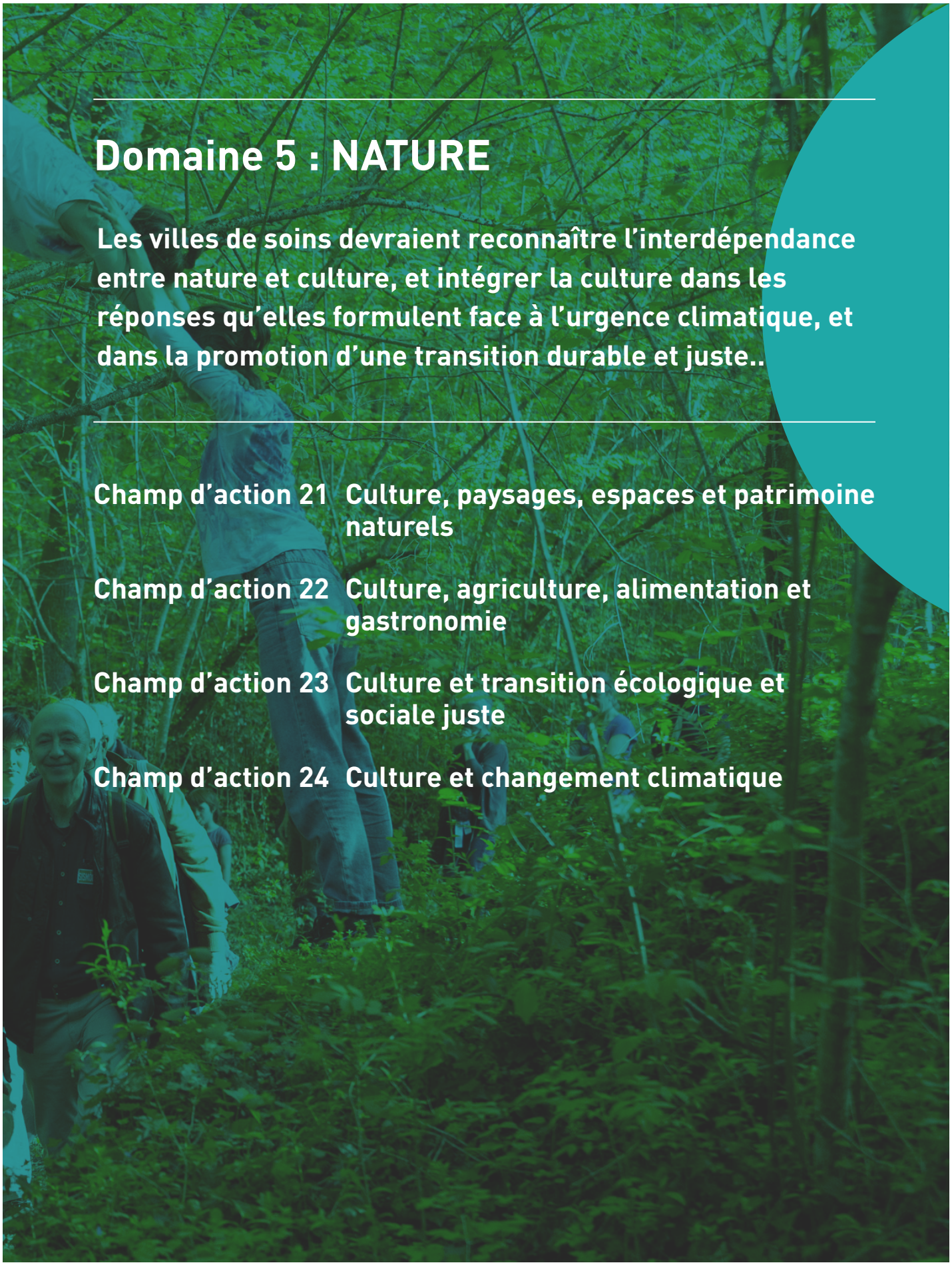
À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple de la dimension culturelle de l'architecture et/ou du design urbain ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?




essen
tiels
C21 plus



Domaine 5 : NATURE

Les villes de soins devraient reconnaître l'interdépendance entre nature et culture, et intégrer la culture dans les réponses qu'elles formulent face à l'urgence climatique, et dans la promotion d'une transition durable et juste..

Champ d'action 21	**Culture, paysages, espaces et patrimoine naturels**
Champ d'action 22	**Culture, agriculture, alimentation et gastronomie**
Champ d'action 23	**Culture et transition écologique et sociale juste**
Champ d'action 24	**Culture et changement climatique**

CHAMP D'ACTION 21

Culture, paysages, espaces et patrimoine naturels

Les espaces naturels ont souvent évolué en étroite relation avec des éléments culturels. Le patrimoine qui en résulte, notamment les éléments bioculturels et les savoirs traditionnels, doit être reconnu et protégé.

Parmi les exemples d'intégration de la culture, des paysages, du patrimoine et des espaces naturels, on peut citer :

- Le rôle des institutions culturelles, telles que les musées, les archives et les organisations communautaires liées aux savoirs traditionnels, dans la préservation, la diffusion et l'éducation relatives au patrimoine naturel, comme dans les travaux du Musée-archives de Mar del Plata sur l'histoire du paysage et sa dimension agricole ;
- L'intégration des pratiques et des savoirs traditionnels liés à la nature dans les conceptions contemporaines de la vie culturelle et des politiques culturelles, comme à Jeju ;
- La promotion des espaces naturels comme lieux d'activités culturelles et d'apprentissage du développement local durable, comme dans le projet de Forêt Lumineuse de Bandung.

Pour analyser la manière dont la culture, les paysages, le patrimoine et les espaces naturels sont intégrés au sein de votre ville ou de votre communauté, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Des stratégies, des plans ou des programmes ont-ils été adoptés pour protéger la dimension culturelle des espaces naturels ?	○	○	○
b. Des mesures permettent-elles de reconnaître et de valoriser les personnes et les communautés détentrices de savoirs précieux sur la gestion durable des espaces et des ressources naturelles ?	○	○	○
c. Existe-t-il des initiatives favorisant l'appréciation des espaces naturels par l'organisation d'activités culturelles dans ces espaces ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple d'interaction entre la culture, les paysages, le patrimoine et les espaces naturels ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 22

Culture, agriculture, alimentation et gastronomie

Les savoirs traditionnels et les pratiques culturelles en lien avec l'agriculture jouent un rôle important dans la promotion d'une gastronomie de qualité et de la sécurité alimentaire. Ils nécessitent une protection et une valorisation appropriées.

Parmi les exemples d'intégration de la culture, de l'agriculture, de l'alimentation et de la gastronomie, on peut citer :

- La mise en place de programmes protégeant et valorisant les semences traditionnelles, les pratiques agricoles et les savoirs associés dans le cadre de stratégies locales de durabilité, comme l'illustre le Festival d'échange de graines de Seferihisar ;
- La préservation du patrimoine alimentaire et la mise en œuvre d'activités connexes d'éducation et de formation, de sensibilisation, de promotion touristique, de recherche et de partenariat, comme dans les initiatives de Chefchaouen pour valoriser la Diète méditerranéen ;
- L'adoption de stratégies locales intégrées qui mettent en lien les droits culturels, le soutien aux agriculteur·rice·s locaux·ales et la souveraineté alimentaire, comme dans le programme de résilience et de récupération d'Iriga.

Pour analyser la manière dont la culture, l'agriculture, l'alimentation et la gastronomie sont intégrées au sein de votre ville ou de votre communauté, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Existe-t-il des inventaires, archives ou dispositifs similaires visant à recenser et à protéger les savoirs et les pratiques traditionnelles liées à l'agriculture et à la gastronomie ?	○	○	○
b. La gastronomie locale, qu'elle soit endogène ou issue d'échanges, est-elle reconnue comme partie intégrante de la culture locale ?	○	○	○
c. Les organisations culturelles et les autorités publiques s'engagent-elles à utiliser des produits locaux lorsqu'elles servent des repas, dans la mesure du possible ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple d'interaction entre la culture, l'agriculture, l'alimentation et la gastronomie ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 23

Culture et transition écologique et sociale juste

Les organisations artistiques et culturelles devraient s'engager à répondre à l'urgence climatique et à promouvoir, au sein de leurs propres pratiques, une transition écologique et sociale juste, et la protection de l'environnement.

Parmi les exemples de contribution des organisations artistiques et culturelles à la transition écologique et sociale juste, et à la protection de l'environnement, on peut citer :

- La mise en place de cadres et de partenariats municipaux associant les acteur·rice·s culturel·le·s à la transition écologique, comme la collaboration culturelle en faveur du climat lancée à Manchester ;
- L'adoption de politiques de durabilité intégrées, reconnaissant les interactions et les synergies possibles entre les dimensions culturelles, sociales, économiques et environnementales, tel que dans le Plan de gestion et de développement du territoire et les outils de planification et de politique connexes adoptés à Cuenca ;
- La promotion d'initiatives locales et internationales associant la culture à l'action climatique, et reconnaissant l'importance de ce lien, comme le fait l'Appel à l'action pour une culture moins carbonée et plus inclusive lancé par Lille et Eurocités.

Pour analyser la manière dont la culture a été intégrée aux approches de transition écologique et sociale juste de votre ville ou de votre communauté, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Des mesures ont-elles été adoptées pour sensibiliser les organisations culturelles à la protection de l'environnement, et à leur responsabilité en la matière ?	○	○	○
b. Les besoins et défis spécifiques des groupes vulnérables, défavorisés et minoritaires sont-ils pris en compte lors de l'adoption de mesures environnementales ?	○	○	○
c. Existe-t-il des partenariats entre les autorités publiques, les organisations culturelles et/ou les groupes environnementaux pour favoriser une transition écologique et sociale juste ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple de mobilisation de la culture en faveur d'une transition écologique et sociale juste ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 24

Culture et changement climatique

Les activités et organisations culturelles peuvent mobiliser leurs connaissances, leurs histoires, et leur créativité pour favoriser l'adaptation au changement climatique et imaginer des avenirs durables.

Parmi les exemples d'intégration de la culture et de l'action climatique, on peut citer :

- L'intégration des savoirs culturels et d'une dimension culturelle au sein des stratégies d'adaptation au changement climatique, comme la création du Groupe de travail sur le changement climatique et les ressources culturelles en Californie ;
- La mise en œuvre de programmes conciliant préservation du patrimoine culturel, promotion d'une production respectueuse de l'environnement et autres objectifs de durabilité, comme les initiatives du Musée du papier de Yalova ;
- La promotion d'approches participatives de terrain permettant aux communautés d'imaginer leur environnement local de manière durable et créative, comme le projet du champ de choux de Šančiai à Kaunas.

Pour analyser la manière dont la culture a été intégrée à l'action climatique de votre ville ou de votre communauté, nous vous invitons à examiner les points suivants :

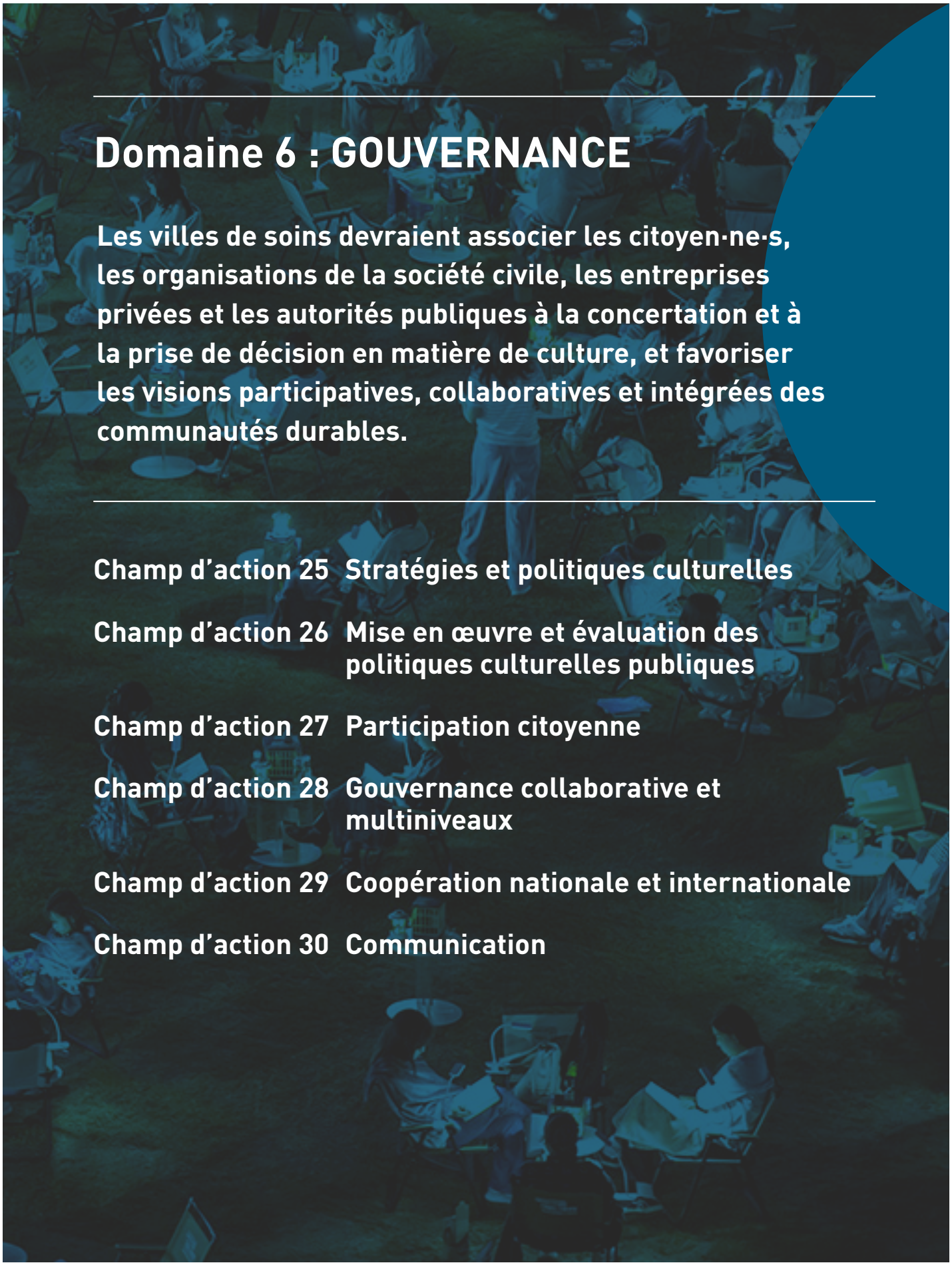
Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Les stratégies locales d'action climatique font-elles référence aux aspects culturels ?	○	○	○
b. Le rôle des organisations culturelles et des savoirs traditionnels dans la construction d'une société plus durable et résiliente est-il généralement reconnu ?	○	○	○
c. Existe-t-il des initiatives mobilisant les artistes et les organisations culturelles pour imaginer des avenirs durables ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple d'intégration des dimensions et acteur·rice·s culturel·le·s à l'action climatique ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?


essen
tiels
C21 plus



Domaine 6 : GOUVERNANCE

Les villes de soins devraient associer les citoyen·ne·s, les organisations de la société civile, les entreprises privées et les autorités publiques à la concertation et à la prise de décision en matière de culture, et favoriser les visions participatives, collaboratives et intégrées des communautés durables.

Champ d'action 25 Stratégies et politiques culturelles

Champ d'action 26 Mise en œuvre et évaluation des politiques culturelles publiques

Champ d'action 27 Participation citoyenne

Champ d'action 28 Gouvernance collaborative et multiniveaux

Champ d'action 29 Coopération nationale et internationale

Champ d'action 30 Communication

CHAMP D'ACTION 25

Stratégies et politiques culturelles

Les politiques et stratégies culturelles locales devraient reconnaître les droits culturels, notamment le droit de chacun et chacune à participer à la vie culturelle, et viser à intégrer la culture dans les démarches de durabilité.

Parmi les exemples de stratégies et politiques culturelles engagées en faveur des droits culturels et de la durabilité, on peut citer :

- L'adoption de politiques et stratégies culturelles locales à travers des processus participatifs et ayant comme objectif d'intégrer la culture au développement durable local, comme à Ramallah ;
- La planification stratégique à l'échelle des quartiers et des territoires locaux, permettant de déterminer leurs besoins spécifiques, de planifier et de mettre en œuvre des actions adaptées, comme dans le quartier culturel d'Abasto à Buenos Aires ;
- L'adoption de stratégies culturelles visant à intégrer la culture de manière transversale dans les démarches locales de développement durable, comme les Plans de développement culturel adoptés à Nairobi ou à Makati.

Pour analyser la manière dont les stratégies et les politiques culturelles de votre ville ou de votre communauté intègrent les droits culturels et la durabilité, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Existe-t-il un document de politique culturelle définissant une vision claire à long terme et des objectifs de développement culturel local ?	○	○	○
b. Existe-t-il des espaces permanents ou réguliers permettant aux citoyen·ne·s, aux habitant·e·s et/ou aux organisations de la société civile de participer aux discussions sur les questions culturelles à l'échelle régionale, au niveau municipal ou sur le plan des quartiers ?	○	○	○
c. Les quartiers ou d'autres échelons territoriaux similaires sont-ils reconnus à des fins de planification, et en tant qu'espaces permettant de rendre effectif le droit de participer à la vie culturelle ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple de planification des politiques culturelles ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 26

Mise en œuvre et évaluation des politiques culturelles publiques

Pour que les politiques culturelles engagées en faveur des droits, des soins et de la durabilité soient efficaces, elles doivent disposer de ressources et de mécanismes adaptés à leur mise en œuvre et à leur évaluation.

Parmi les exemples d'initiatives destinées à assurer une mise en œuvre et une évaluation efficace des politiques culturelles publiques, on peut citer :

- La planification détaillée et à long terme des objectifs et des ressources nécessaires à la mise en œuvre des politiques culturelles à l'échelle de la ville et des quartiers, comme à Bilbao ;
- Le recours à la recherche, au suivi et à l'évaluation en tant qu'éléments fondamentaux de la conception, de la mise en œuvre et de l'amélioration des politiques et des programmes culturels, comme l'illustre le programme Calma mis en place à Bogotá pour promouvoir des masculinités coresponsables et non violentes, et prévenir la violence de genre grâce à une culture citoyenne ;
- L'adoption d'orientations à long terme pour les politiques culturelles fondées sur les droits culturels, garantissant la transparence et la participation citoyenne, comme dans la démarche de politique culturelle de San Luis Potosí.

Pour analyser les ressources, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques culturelles publiques au sein de votre ville ou de votre communauté, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Existe-t-il un organisme, un service ou un département du gouvernement local chargé de mettre en œuvre et d'évaluer la politique culturelle ?	○	○	○
b. Les politiques, les programmes et les projets culturels font-ils généralement l'objet d'une évaluation ?	○	○	○
c. Existe-t-il des mécanismes transparents d'analyse de la situation culturelle de la ville ou de la communauté, mis en place par les autorités publiques, les universités, des organismes indépendants ou dans le cadre de partenariats ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple de mise en œuvre ou d'évaluation d'une politique culturelle ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 27

Participation citoyenne

Les citoyen·ne·s et les initiatives formelles ou informelles de la société civile sont des principes fondamentaux de la vie culturelle démocratique. Leur rôle doit être reconnu et soutenu, et ces acteur·rice·s doivent pouvoir participer aux débats sur les politiques culturelles et à la gestion de projets culturels.

Parmi les exemples d'initiatives visant à favoriser la participation citoyenne à la vie culturelle, on peut citer :

- La création d'espaces collaboratifs mettant en lien le gouvernement local et la société civile avec l'objectif de permettre le débat, la définition de priorités et la mise en œuvre conjointe de programmes, comme l'Académie méditerranéenne d'Izmir ;
- La reconnaissance des initiatives de la société civile en tant que partenaires cruciales dans la réflexion sur les politiques culturelles, dans l'identification des besoins et dans la formulation de propositions, comme le fait la Table ronde des artistes créée à Seongbuk ;
- L'intégration régulière de la consultation des habitant·e·s dans la conception des politiques et des programmes, comme l'exemplifie la Dublin City Council Culture Company.

Pour analyser la manière dont la participation citoyenne est intégrée à la politique culturelle locale, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Les associations, les réseaux ou les fédérations culturelles représentant les citoyen·ne·s ou les professionnel·le·s sont-ils reconnues et soutenues par les autorités publiques ?	○	○	○
b. Y a-t-il eu récemment des consultations, des débats, des enquêtes ou d'autres dispositifs participatifs (budgets participatifs, par exemple) visant à identifier les attentes culturelles des habitant·e·s à l'échelle de la ville ou des quartiers ?	○	○	○
c. Existe-t-il des exemples d'associations ou d'organisations à but non lucratif qui gèrent des événements ou des équipements culturels d'intérêt public et reçoivent un soutien public à cette fin ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple de participation citoyenne à la politique ou à la gestion culturelle ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 28

Gouvernance collaborative et multiniveaux

La conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques culturelles nécessitent souvent l'implication de nombreuses parties prenantes, notamment les gouvernements locaux, régionaux et nationaux, ainsi que les organisations privées et à but non lucratif. Des cadres de coopération adaptés doivent être mis en place à cette fin.

Parmi les exemples d'initiatives fondées sur la gouvernance collaborative et multiniveaux, on peut citer :

- Le développement d'initiatives locales reposant sur la collaboration des acteur·rice·s de la culture, de l'éducation et du social, qui déclinent les cadres nationaux au niveau local, comme l'initiative Points de culture au Panama ou les travaux de DRONAH avec l'Institut national des affaires urbaines (NIUA) en Inde ;
- La mise en place de partenariats et de collaborations visant à garantir des financements et un soutien nationaux aux initiatives locales, comme dans le Festival de théâtre de Toyooka ;
- La création de réseaux ou d'espaces permettant le dialogue et la concertation entre gouvernements locaux à l'échelle nationale ou fédérale, comme le Forum culturel des gouvernements locaux en Australie.

Pour analyser le degré de gouvernance collaborative et multiniveaux dans l'élaboration, dans la planification et dans la mise en œuvre des politiques culturelles de votre ville ou de votre communauté, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Les autorités nationales reconnaissent-elles le rôle des gouvernements locaux dans la vie culturelle, en leur attribuant des compétences et des ressources adéquates ?	○	○	○
b. Existe-t-il des espaces de dialogue et de coordination sur les questions locales qui peuvent émerger entre les autorités et les organismes locaux, régionaux (le cas échéant) et nationaux ?	○	○	○
c. Existe-t-il des initiatives culturelles importantes fondées sur une collaboration ou un partenariat permanent entre le gouvernement local, les acteur·rice·s privé·e·s et/ou les organisations de la société civile ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple de gouvernance collaborative ou multiniveaux dans les politiques culturelles ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 29

Coopération nationale et internationale

La vie culturelle s'enrichit de nombreuses formes de coopération, notamment à travers la mobilité des artistes et des professionnel·le·s de la culture, les démarches de coproduction, la participation à des réseaux, ainsi que le soutien ou la protection des artistes, des expressions culturelles ou encore du patrimoine culturel menacés.

Parmi les exemples d'initiatives incarnant la coopération culturelle nationale et internationale, on peut citer :

- La mise en place de partenariats locaux visant à renforcer la participation et l'engagement au sein des réseaux internationaux et initiatives collaboratives, comme la participation de Terrassa, Ville du cinéma, au Réseau des villes créatives de l'UNESCO ;
- L'organisation d'événements internationaux fondés sur la solidarité et sur la collaboration, comme la Biennale de Çanakkale, qui produit et soutient des activités d'art contemporain nationales et internationales ;
- La réalisation de projets locaux grâce au soutien et à l'assistance de partenaires nationaux et internationaux, comme le Cercle culturel de Poto-Poto à Brazzaville.

Pour analyser la manière dont la coopération nationale et internationale est intégrée au sein des politiques culturelles de votre ville ou de votre communauté, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Le gouvernement local ou les organisations de la société civile concernées participent-ils à des réseaux internationaux ou à des initiatives collaboratives ?	○	○	○
b. Des efforts ont-ils été faits pour sensibiliser à la place de la culture dans les Objectifs de développement durable (ODD) et au besoin de mieux la représenter dans les programmes de développement à venir ?	○	○	○
c. Existe-t-il des dispositifs de soutien à la mobilité internationale des artistes et professionnel·le·s de la culture (résidences artistiques financées, programmes de protection des artistes en danger, subventions pour participer à des biennales ou marchés professionnels, etc.), tant pour accueillir des artistes venant de l'étranger que pour les soutenir à l'étranger ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple de coopération nationale ou internationale dans la vie culturelle ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

CHAMP D'ACTION 30

Communication

La vie culturelle repose sur des espaces et des médias permettant de diffuser et de consulter des informations sur les évolutions et initiatives culturelles de manière transparente et fiable.

Parmi les exemples d'initiatives pertinentes dans le champ de la communication, on peut citer :

- Les innovations de certaines villes en matière de communication et de diffusion des activités culturelles à travers une approche. Fondée sur les droits culturels, comme les actions menées par Vaudreuil-Dorion pendant et après la pandémie de Covid-19 ;
- La mise en place d'équipements et d'initiatives de renforcement des capacités pour développer les compétences et la culture numériques des habitant·e·s, ainsi que leur participation critique au débat public et à l'information, comme à Strasbourg ;
- La diffusion dans les médias locaux des possibilités de participer aux consultations sur les politiques culturelles, comme lors de l'élaboration de la Politique des arts, de la culture et des industries créatives de la ville du Cap.

Pour analyser la manière dont la coopération nationale et internationale est intégrée aux politiques culturelles de votre ville ou de votre communauté, nous vous invitons à examiner les points suivants :

Question	OUI	NON	NE SAIT PAS
a. Existe-t-il des mécanismes de soutien à une diversité de médias locaux (presse et journaux, portails numériques, radios, chaînes de télévision, etc.) contribuant à représenter la diversité culturelle ?	○	○	○
b. Le gouvernement local prend-il des mesures pour assurer une large diffusion des activités culturelles sur l'ensemble de la ville ou du territoire, en utilisant différents formats et langues si nécessaire ?	○	○	○
c. Les organisations culturelles peuvent-elles communiquer librement sur leurs activités ?	○	○	○

À partir de vos réflexions, veuillez examiner les questions suivantes :

Pourriez-vous décrire un exemple de communication sur la vie culturelle ?

Que pourrait-on faire de plus pour renforcer ce champ d'action dans votre ville ? Qui devrait y participer ?

Conclusions

Après avoir examiné l'ensemble des champs d'action thématiques proposés dans le module « Culture 21 Plus : Les Essentiels » et les questions associées, nous vous invitons à réfléchir sur les points suivants :

Examinez chacun des encadrés présentant des exemples et identifiez les cinq points les plus forts. Il peut s'agir de politiques, de programmes ou d'initiatives, publiques, privées ou indépendantes, ou encore d'aspects de la vie culturelle locale qui contribuent, par exemple, à valoriser le patrimoine et la diversité, à favoriser la créativité et le soin, à renforcer le pouvoir d'agir des communautés ou à accroître la résilience et la durabilité. Vous pouvez reprendre vos exemples ou (mieux encore) les synthétiser en cinq points forts.

Relisez également les défis à relever que vous avez identifiés et retenez les cinq éléments principaux sur lesquels votre ville, région ou communauté devrait se pencher dans les prochaines années. Pour faciliter le passage à l'action, vous pouvez aussi préciser qui devrait piloter les mesures pertinentes ou participer à leur mise en œuvre.



Prochaines étapes

Culture 21 Plus est une ressource précieuse pour les villes et les régions qui s'engagent à placer la culture au cœur du développement durable. Il invite à mobiliser les cultures et les politiques locales pour construire un monde plus juste et plus durable. Il offre avant tout un cadre permettant à chacune et chacun d'exercer ses droits culturels.

La Commission Culture de CGLU propose de **mettre en oeuvre le module Culture 21 Plus : Les Essentiels lors d'ateliers participatifs d'un ou deux jours.**

Ces séances offrent un **espace d'autoévaluation et de discussion, ainsi qu'un accompagnement spécialisé**, visant à analyser les cadres et les politiques existantes, à cocréer des stratégies et politiques culturelles locales, et à adapter l'outil au contexte local ou régional. Des méthodologies demandant un travail plus approfondi peuvent également être envisagées sur demande.

Le Secrétariat de la Commission Culture de CGLU peut fournir une assistance technique, des services d'évaluation et un renforcement des capacités aux villes et gouvernements locaux sollicitant un soutien direct ou indirect.

Un appel annuel est lancé chaque année en septembre. Il permet à la Commission Culture de CGLU de garantir un soutien direct à 8 à 10 villes pour la mise en œuvre de Culture 21 Plus. Ce soutien direct comprend l'implication active du Secrétariat, la mise en relation avec une équipe d'expert·e·s (ayant une expérience de différentes régions du monde) et la participation de villes dans une situation similaire à un processus d'apprentissage entre pairs.

Nous sommes convaincu·e·s que ce module Culture 21 Plus est un outil utile pour les villes et les gouvernements locaux et régionaux. Il offre une occasion unique de repenser les politiques, de renforcer les écosystèmes culturels locaux et de favoriser des communautés inclusives, attentives au soin et résilientes.

REJOIGNEZ-NOUS POUR FAÇONNER UN AVENIR MEILLEUR GRÂCE AU POUVOIR TRANSFORMATEUR DE LA CULTURE.

CONTACT : www.agenda21culture.net
www.uclg.org
culture@uclg.org

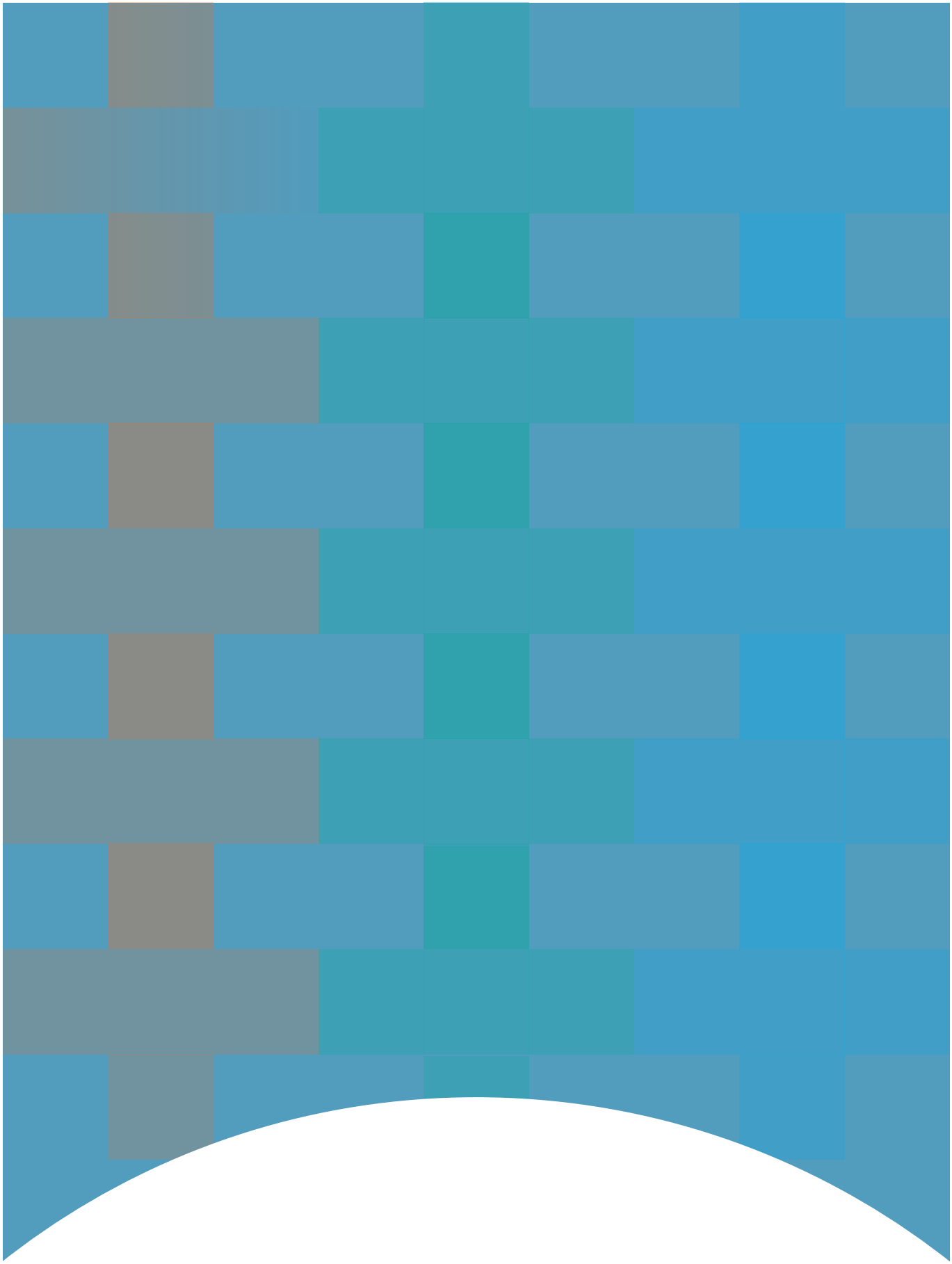
Financé par l'Union européenne

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et ne reflète pas nécessairement les positions de l'Union européenne.

Crédits photographiques:

- Pages 7-8 : MEDEKA (Plateforme culturelle communautaire de Mersin). Archives web. Mairie métropolitaine de Mersin.
- Page 14 : Mouvement Salvador Capital Afro. Société de production Alforria. Mairie de Salvador.
- Pages 15-16 : Festival Sismògraf. Martí Albesa. Mairie d'Olot.
- Page 22 : Festival Sismògraf. Martí Albesa. Mairie d'Olot.
- Pages 23-24 : Orchestre de jeunes Mod10. Centre de congrès et de culture Avlu de Balıkesir. Municipalité métropolitaine de Balıkesir.
- Page 30 : Orchestre de jeunes Mod10. Centre de congrès et de culture Avlu de Balıkesir. Municipalité métropolitaine de Balıkesir.
- Pages 31-32 : « Nous sommes les enfants du Nord » : Concours international de sculptures sur glace et sur neige. Ion Ivanov. Mairie de Yakoutsk.
- Page 38 : Patrimoine vivant pour un avenir résilient : Ramallah. Programmes de sensibilisation à l'environnement dans les écoles de Ramala. Mairie de Ramala.
- Pages 39-40 : Festival Sismògraf. Martí Albesa. Mairie d'Olot.
- Pages 45-46 : La bibliothèque en plein air de Séoul. Bibliothèque métropolitaine de Séoul. Gouvernement métropolitain de Séoul. Page 54 : #HéritageFéminin. Amrei-Marie – Œuvre personnelle. Mairie de Munich.
- Page 58 : Free Play : Recife pour le droit des femmes à un carnaval sans violence. Divulgação Comunicação.


PREFEITURA
DO RECIFE
DESDE
2001



CGLU
Cités et Gouvernements Locaux Unis

culture 21
Commission de CGLU